

Budget 2025 de la Ville de Pincourt

Communiqué de presse | 10 décembre 2024

Pour diffusion immédiate

Le conseil municipal de la Ville de Pincourt a adopté son budget pour l'année fiscale 2025, qui s'élève à 32 335 900 \$.

Rôle d'évaluation 2025-2026-2027

L'augmentation du rôle d'évaluation a eu un impact significatif sur l'élaboration du budget. En effet, le secteur résidentiel a connu une hausse de plus de 44%. Pour compenser cette hausse et maintenir un taux adéquat, la Ville a réduit de façon importante son taux de taxation foncière qui prévalait en 2024.

Hausse de 2,75% du taux de la taxe foncière

L'augmentation de la taxe foncière générale en 2025 est principalement due à la hausse des budgets des organismes externes, qui se traduit par une hausse des quotes-parts de 5,42 %, comprenant entre autres les services de l'ARTM (6 %), la Sûreté du Québec (6,93 %) et de la CMM (4,16 %). Par ailleurs, les dépenses incompressibles de la Ville de Pincourt, en 2024, s'élèvent à plus de 29 M\$ et elles représentent plus de 89 % des dépenses totales.

Ainsi, pour la maison moyenne, la hausse de la taxe foncière générale sera de 2,75 %. Avec le coût des services municipaux (eau, égouts, ordures, recyclages et organiques) cette hausse se traduira par une augmentation concrète du compte de taxes, de la maison moyenne, de 127,73 \$. Pour ce budget, le conseil municipal a dû considérer le taux d'inflation de Montréal (IPC Montréal) d'environ 3,38 % (septembre 2023 à septembre 2024) dans sa prise de décision.

Une grande partie de la hausse de 127,73 \$ est attribuable à l'augmentation de 50,11 \$, de la dette de la Régie de l'eau. Cette dernière a dû effectuer plusieurs travaux de mise à jour afin de continuer d'offrir une eau de qualité aux villes membres de la Régie.

« Depuis les dernières élections, l'administration municipale, le conseil et moi-même avons travaillé avec détermination pour améliorer la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens. Encore une fois, nous sommes parvenus à présenter un budget inférieur à l'IPC de Montréal. Toutefois, nous sommes conscients que même une légère augmentation peut représenter un défi pour certains foyers », a déclaré M. Claude Comeau, maire de Pincourt. « Grâce au travail d'optimisation entrepris depuis quelques années, nous vous présentons un budget responsable, favorisant le développement de notre ville au bénéfice de tous. »

Le maire Comeau tient à rassurer la population que la gestion financière transparente et rigoureuse se poursuivra, sur l'ensemble des services de la Ville, de concert avec le conseil municipal, afin d'assurer l'utilisation responsable et efficace des fonds publics.

Plan triennal (2025-2026-2027)

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) s'élève à plus de 33 M\$. Ce programme réfléchi et ambitieux permettra à la Ville de poursuivre l'amélioration et l'entretien de ses infrastructures tout en répondant aux besoins de notre communauté. Plusieurs projets verront le jour au cours des prochaines années, contribuant à soutenir et enrichir notre milieu de vie dynamique.

Le maire, Claude Comeau, tient à remercier les gestionnaires et le conseil municipal pour leur travail acharné dans l'élaboration du budget 2025. « En 2024, nous avons été en mesure de faire des projets pour la population, comme les terrains de basketball ainsi que l'amélioration de divers parcs et espaces verts. Nous avons également été en mesure d'améliorer nos infrastructures, et ce, avec peu d'impact financier pour la population. »

Le budget 2025 sera détaillé sur le site Web de la Ville de Pincourt, via le chemin d'accès : *La ville > Citoyens > Finances > Budget et rapport financier.*

Pour toute question sur votre prochain compte de taxes, veuillez communiquer avec le Service administratif et financier au 514 453-8981, poste 326, ou par courriel à taxes@villepincourt.qc.ca.

Source :

Vicky Sauvé

Directrice des communications et des relations avec les citoyens

514 453-8981, poste 220

v.sauve@villepincourt.qc.ca